

## Spécial | Reprise agricole en terres corrèziennes : l'eau coule sous le pont au Moulin de Mazières



**Non loin du plateau de Millevaches, la verte commune de Peyrissac est sous les eaux en cette journée de printemps. Située au croisement de la Corrèze, de la Creuse et de la Vézère, cette région au nom trompeur tire son étymologie des "vaccas", sources et cours d'eau qui sillonnent ce territoire granitique. Si l'appellation du plateau ne rend pas hommage aux bovins comme il pourrait le laisser entendre, c'est pourtant ici que les Limousines de Simone et Pascal Soularue sont nées. L'heure de la retraite approchant, Nicolas a quitté son Cantal natal pour plonger en terres corrèziennes.**

C'est sous des trombes d'eau que le ciel dévoile les routes de campagne du Moulin de Mazières; le territoire des milles sources n'a jamais aussi bien porté son nom. De l'étable s'échappe une douce odeur de foin et la fraîcheur de l'air est réchauffée par la tranquille respiration d'une vingtaine de Limousines. De là, sortent Pascal et Nicolas, bottes aux pieds et sourire aux lèvres. En face, un bâtiment flambant neuf perce le ciel de plomb. C'est ici que Pascal Soularue entrepense ses moissonneuses et autres outils de son entreprise de travaux agricoles. La construction, scindée en deux avec le foin que son jeune repreneur entrepense, est symbole du partage et de la complicité qui s'est instaurée entre les deux hommes.

Tour à tour maire de la commune, président du Conseil Agricole et administrateur Centre France, il a repris au pied levé l'exploitation familiale en janvier 1979 après qu'un accident ait touché son père exploitant. Tentés par les porcs puis la volaille, trois ans d'élevage de génisses lourdes puis une diminution des activités du couple liées à ces projets parallèles, la retraite se profile en 2018 pour Simone. "De 18 hectares, nous sommes arrivés à 180 ! Je voulais poursuivre mes études en spécialisation élevage suite à ma formation à l'école d'agri' de Limoges. Mais j'ai d'abord repris tout seul et ensuite mon épouse qui travaillait à l'extérieur m'a rejoint en 2011. Comme aucune de nos filles ne voulaient continuer, on a cherché repreneur" explique Pascal.



C'est courant 2018 que le riant exploitant met en route les démarches pour anticiper sa propre retraite en 2020 tout en pensant qu'une reprise d'exploitation tarderait à venir dans la campagne corrèzienne. "Finalement, cela a mis moins d'un an au lieu des deux prévus pour trouver quelqu'un. Nous avons eu des visites de corrèziens bien entendu, mais aussi de creusois et énormément de demandes de renseignements téléphoniques de personnes venant de plus loin mais les surfaces faisaient peur, et certains projets ne nous satisfaisaient pas. Puis, au cours de l'année, grâce aux services de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Nicolas est venu visiter. Et là ça n'a plus été compliqué de choisir. Il correspondait entièrement à nos attentes : il était raisonné, le projet tenait la route et le courant passait."

## Du Cantal à Peyrissac : chemin de vie en campagne corrèzienne

Le jeune repreneur reste alors sur les broutards limousins et reprend 127 hectares, certains baux de location prenant fin, d'autres étant alloués à un marâcher bio ou encore à un jeune en contrat SAFER. Nicolas Besson a 38 ans et connaissait l'adresse de Pascal depuis quelques temps déjà mais n'avait jamais vraiment songé à s'aventurer en terres corrèziennes. Fonctionnaire pendant 18 ans, il avait essayé de s'installer plusieurs fois mais c'est un accident de travail, il y a un an et demi, qui l'a poussé à reprendre la suite du bac pro agricole passé à Saint-Flour.

Sans trop y croire au début, les deux hommes multiplient alors les études en lien avec la Chambre d'Agriculture de la Corrèze, bien décidés à trouver des compromis pour l'installation de Nicolas. Après plusieurs modulations, il reprend finalement 85 vaches avec leurs veaux, 35 génisses et cinq taureaux puis se verra propriétaire des murs d'ici six ans. "C'est sûr que nous n'aurions pas eu de problèmes pour louer mais ce n'est pas ce que nous voulions. On aurait pu faire comme d'autres, arrêter ou tout faire partir en morceaux mais le but était vraiment d'installer des jeunes. Nous avons vécu sur ces terres-là, je ne vois pas pourquoi il faudrait changer quoi que ce soit et puis, faire vivre la commune, installer un couple, amener une famille était important pour moi avec mes antécédents de maire" se félicite le futur retraité.





Après l'étude économique été 2018, la réponse en fin d'année et la démission de Nicolas, l'acharnement et l'espoir des deux compagnons payent et le premier avril 2019 signe l'installation officielle. Et les Limousines font bien de prendre du repos tant que la pluie tombe car dès les beaux jours, Nicolas fourmille de projets. "L'idée de départ était de mettre ma femme en GAEC mais ça n'a pas été possible. Je ne vais pas garder de génisses cette année et je souhaite acheter des petites Salers, une vingtaine pour commencer. Il faut attendre de voir comment elles vont s'adapter pour trouver un équilibre entre les deux races" détaille-t-il. Pascal pousse alors son jeune repreneur à se livrer et Nicolas lâche le morceau : "dans l'idéal, je voudrais trouver du terrain un peu plus loin pour faire comme dans le Cantal, leur faire passer l'été en estive et libérer la terre autour pour les récoltes. J'ai des touches sur le plateau de Millevaches, on verra ce que ça donne" sourit-il.

## Projets prêts à moudre au Moulin de Mazières

Pour l'instant, la reprise du précieux salarié en CUMA de Pascal, le bardage de la fumière et le déménagement des bâtiments de matériel mécanique occupent les deux exploitants. A 59 ans, il ne pensait pas trouver repreneur si vite et rapporte les conversations qu'il a eues dans le passé avec des amis agriculteurs, partis à la retraite avant lui. "Ils me disaient que ça me ferait quelque chose quand je verrai passer mon repreneur sur le tracteur et que je me rendrai compte que ce n'est plus moi qui doit le passer, mais au final, j'y suis quand même. Il faut bien que je m'occupe !" Mais sa femme veille : "il est sur l'exploitation tous les jours, il faut bien qu'il lui donne un coup de main ; Nicolas ne connaît pas encore tous les propriétaires ni toutes les parcelles. Il ne le lâche pas pour le début mais on sait que tout roulera !" Pour la dernière étape, Simone et Pascal comptent faire bâtir un peu plus loin pour vendre la maison à Nicolas et sa famille, ce qui marquera la fin d'une transmission totale. Mais pour l'instant, le petit hameau du Moulin de Mazières sent le vent tourner dans la bonne direction et c'est pendant l'accalmie que les deux hommes rechaussent leurs bottes et s'enfoncent dans l'étable, côte à côte, pour s'occuper ensemble des ruminantes Limousines.

Sabine Taverdet

*Crédit Photo : Sabine T*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 24/05/2019*

*[Url de cet article](#)*